

Travailleur social

Le principal rôle du travailleur en milieu scolaire est de contribuer, avec les agents d'éducation et les parents, à faire de l'expérience scolaire des jeunes une réussite. L'adolescent peut éprouver des difficultés au plan psychosocial qui compromettent le succès de cette expérience scolaire.

Les difficultés sociales scolaires constituent le champ d'intervention privilégié du travailleur social scolaire. Celles-ci peuvent être reliées aux activités de production (échec, démotivation, etc.) aux relations avec les pairs (conflits interpersonnels, agression, isolement, rejet social, etc.) à l'adaptation à une structure sociale (opposition, relation conflictuelle avec l'agent, etc.) à la fréquentation scolaire (absentéisme, suspension, abandon, etc.).

Le travailleur social scolaire peut aussi intervenir auprès du jeune éprouvant des difficultés personnelles, affectives ou sociales qui ont un impact ou non sur l'expérience scolaire (conflits parents-adolescents, séparation parentale, faible estime de soi, protection du jeune, etc.). Le travailleur social scolaire évaluera la situation, interviendra en situation de crise et orientera le jeune et/ou ses parents vers les ressources appropriées, si nécessaire.

Chantal Poirier

Travailleuse sociale

Tous les lundis

Service aux étudiants local B1,81 poste téléphonique 5555